



L'IDHEAP EN BREF

Avec l'Institut de hautes études en administration publique, l'Université de Lausanne dispose d'un centre unique en Suisse se consacrant à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de la conduite des organisations publiques et parapubliques. Accrédité par la Confédération et au niveau international (EAPAA), l'IDHEAP est aussi un observateur indépendant et un fournisseur de conseils reconnu par les administrations, les responsables politiques et la Confédération.

L'IDHEAP propose une large palette de formations pour acquérir et perfectionner les connaissances nécessaires aux spécialistes des affaires publiques. Il dispense ainsi le MPA (Master of Public Administration), le Master PMP (Master of Arts in Public Management and Policy) et le CEMAP (Certificat Exécutif en Management et Action Publique) et organise des cours de courte durée. Il assure également la formation doctorale en administration publique de l'Université de Lausanne.

IDHEAP

Institut de hautes études en administration publique
Université de Lausanne
Adresse postale: Bâtiment IDHEAP, CH-1015 Lausanne
Adresse physique: Rue de la Mouline 28, 1022 Chavannes-près-Renens
Téléphone: +41 (0)21 692 68 00, Fax: +41 (0)21 692 68 09
E-mail: idheap@unil.ch, www.unil.ch/idheap



IDHEAP
Institut de hautes études
en administration publique

ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Sous la direction du Professeur Pirmin Bundi

Inscriptions: www.unil.ch/idheap/EPP



La Formation Continue UNIL-EPFL, un partenariat entre l'Université de Lausanne (UNIL) et l'EPFL pour une formation continue de pointe.
www.formation-continue-unil-epfl.ch



UNIL | Université de Lausanne
IDHEAP
Institut de hautes études
en administration publique

CONTEXTE & THÉMATIQUE

Les évaluations des politiques publiques ont pour but de juger les mesures prises par l'Etat concernant leur efficacité, leur efficacité ou leur pertinence. Ainsi, les évaluations des politiques publiques ont réussi à s'imposer comme une discipline indépendante. En Suisse, les évaluations sont de plus en plus institutionnalisées et ont acquis un statut important dans l'élaboration des politiques publiques.

Afin d'influer sur le processus de prise de décision, les évaluateurs et évaluatrices doivent, non seulement avoir les compétences nécessaires pour mener à bien des évaluations fiables et utiles, mais doivent aussi savoir gérer la pratique de l'évaluation à un plus haut niveau d'analyse.

Sur la base d'un point de vue interdisciplinaire et d'un contexte actuel, ce cours permet principalement d'améliorer la pratique professionnelle des évaluations des politiques publiques sur la base d'exemples concrets.

OBJECTIFS

A la fin de ce cours, les participant-e-s :

- Comprendront le concept d'évaluation et comment il se distingue d'autres approches (exemple: le monitoring, audit, gestion de la qualité)
- Seront capables de planifier et de réaliser une évaluation
- Seront familiers avec les fonctions et les approches des évaluations
- Sauront les méthodes les plus importantes pour mesurer l'efficacité, l'efficacité ou la pertinence des interventions publiques
- Comprendront le rôle des évaluations dans le système politique suisse ainsi que les motivations derrière les demandes et l'utilisation de celles-ci
- Pourront reconnaître l'importance de l'évaluation dans la pratique et comment elles peuvent améliorer leur impact

PUBLIC CIBLE

- Participant-e-s au MAS en administration publique (MPA)
- Dirigeant-e-s des équipes d'évaluation
- Responsables de la gestion d'évaluations
- Celles et ceux travaillent en tant que consultant-e-s ou dans la recherche
- Autre personne présentant un intérêt pour le sujet

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

Le cours comprend plusieurs méthodes d'enseignement variées telles que, des présentations, des études de cas, des travaux de groupes, des débats et des jeux de rôle. L'enseignement sera donné tant par des intervenants externes à l'IDHEAP que par des professeur-e-s internes.

Une attention particulière, concernant l'application pratique de l'enseignement par les participant-e-s, sera mise en œuvre tout au long du cours.

PRATIQUE

Direction du cours

Professeur Pirmin Bundi, pirmin.bundi@unil.ch ou + 41 21 692 69 02

Conditions d'admission

Le cours est ouvert à toute personne au bénéfice d'un diplôme universitaire ou d'une expérience professionnelle équivalente, ainsi qu'aux étudiant-e-s du MAS en Administration publique MPA.

Inscription, dates et horaires

Toutes les informations sont disponibles sur le site du cours www.unil.ch/idheap/EPP

Certificat et attestation

La participation active et régulière à la formation ainsi que la réalisation d'un projet permettent l'obtention d'un certificat de formation continue/Certificate of Advanced Studies (CAS) en Administration Publique avec mention de la spécialisation délivré par la FCUE et correspondant à 10 crédits ECTS (European Credit Transfer System). Les participant-e-s ayant suivi la formation mais qui renoncent à la réalisation d'un projet, reçoivent une attestation de présence (sans crédits ECTS).

Finance d'inscription

CHF 3'900.– pour l'ensemble du cours (documentation comprise) à verser dès réception de la facture mais au plus tard avant le début du cours. Tout désistement doit être annoncé par écrit. Si un désistement est annoncé entre 21 et 10 jours avant le début du cours, le 10 % de la finance est dû.

Si un désistement est annoncé moins de 10 jours avant le début du cours, la finance d'inscription est entièrement due.